

# Le Chapelain Express

MARS - AVRIL 2026



Le 22 mars 2026, le conseil municipal a été installé. Pierre Henri JALLAIS a été élu Maire et l'équipe d'adjoints également (Sabine BONNAUD, Patrice SALLAFRANQUE, Kristel VIOLEAU et Eric LECUYER).

Un moment de convivialité est venu clôturer cette matinée, il a été riche en rencontres entre les nouveaux élus et les citoyens présents.



Je tiens à saluer la forte mobilisation dont vous avez fait preuve à l'occasion des élections municipales. Avec une participation d'un peu plus de 63 %, alors même qu'une seule liste était en présence, vous avez démontré un attachement profond à la vie démocratique de notre commune. Ce résultat traduit à la fois votre volonté de vous exprimer et la confiance que vous accordez à l'équipe municipale en place. Cette nouvelle mandature voit l'arrivée de nombreux nouveaux élus animés par l'envie de s'investir pour le bien-être des chapelain(e)s. Leur engagement, aux côtés d'élus expérimentés, constitue un atout précieux pour poursuivre les projets engagés et en initier de nouveaux, toujours dans un esprit d'écoute, de proximité et d'intérêt général.

Pierre Henri JALLAIS

# Inscriptions scolaires : préservons nos écoles

La municipalité consacre une part très importante de son budget à la rénovation et à l'entretien de l'école afin d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives des conditions d'accueil de qualité.

Aujourd'hui, le maintien des classes dépend directement du nombre d'enfants scolarisés au sein du RPI.

**Parents, nous avons besoin de votre soutien.**

**Votre choix est déterminant.**

Même s'il est bien entendu possible de demander une dérogation afin d'inscrire votre enfant dans un autre établissement, la municipalité est contrainte de ne pas donner une suite favorable à de telles sollicitations dans la mesure où chaque départ a des conséquences concrètes : il fragilise les classes, mais aussi les services associés tels que les transports et le périscolaire.

Notre école contribue pleinement à l'équilibre et à la vitalité de la commune, la Chapelle des Pots ne doit pas devenir une simple cité dortoir.

**Maintenir nos enfants dans le RPI, c'est garantir l'avenir de notre école et le dynamisme de notre village.**

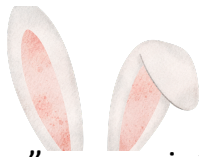


**CHAQUE ENFANT COMPTE**

**FAISONS LE CHOIX DE NOTRE ÉCOLE**



L'impasse Beaumaine est terminée. L'entreprise SCOTPA a réalisé ces travaux pour desservir les maisons de cette allée (après le cimetière). Ce chantier a pris du retard suite à des imprévus administratifs. La voirie représente un budget conséquent pour notre commune et, dans un souci constant d'efficacité, l'équipe en charge de ce dossier priorise les aménagements pour assurer la sécurité sur l'ensemble du réseau.



L'APE "les Cagouilles" a organisé une chasse aux trésors à l'occasion des fêtes de Pâques. Près d'une 50<sup>aine</sup> de "chasseurs" ont arpenté les abords de la salle des fêtes à la recherche des précieux trésors. Le repas du soir a également rencontré un franc succès. Les nombreux ateliers sur le thème des œufs, de l'écologie et du réemploi ont été pris d'assaut par les enfants. Le cadre et la météo idéale sont venus parfaire cette journée ludique et éducative.



**JEUX**

**2026**

**INTERVILLAGES**

Les jeux intervillages auront lieu le samedi 4 juillet à Chermignac. Pour la 4<sup>ème</sup> année, La Chapelle des Pots et Vénérand feront équipe commune. Ces jeux sont ouverts à tous à partir de 8 ans. Toutes les personnes intéressées peuvent laisser un message à Mikaël au 06 82 76 70 57.

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS CHAPELAINS



A noter également le 24 mai, le tournoi "Roger Theil" (Judo Club - salle des fêtes)



# LE VRAI COUPABLE C'EST LE PROPRIÉTAIRE !



**NE PAS RAMASSER LES DÉJECTIONS  
DE SON CHIEN EST PASSIBLE  
D'UNE AMENDE DE 135€**

Dépôt des déchets  
recyclables  
(poches jaunes)

**Le LUNDI soir à  
partir de 19h00**

**Ramassage le  
mardi matin**

Dépôt des ordures  
ménagères

**Le MARDI soir à  
partir de 19h00**

**Ramassage le  
mercredi matin**

**Merci de respecter les moments de dépôt pour  
un espace de vie respectueux.**

# STOP AUX INCIVILITÉS



La boîte aux lettres de la mairie a été forcée, et donc détruite. Rappelons que c'est un bien public qui appartient à tous.

Cette dégradation aux frais du contribuable est, en plus d'être stupide, complètement inutile.

Si des personnes ont de l'énergie à dépenser, qu'elles n'hésitent pas à rejoindre les futurs chantiers collaboratifs que la municipalité mettra en place.

## POUR RECEVOIR LES SMS ALERTES DE LA COMMUNE

VOUS DEVEZ FOURNIR VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À  
**secretariat@lachapelle-des-pots.fr**

OU EN APPELANT DIRECTEMENT À LA MAIRIE AU 05 46 91 50 76.



RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT  
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYALL ET RECEVEZ DES  
INFORMATIONS DIRECTEMENT PAR NOTIFICATIONS.  
INTERAGISSEZ AVEC LA MAIRIE DEPUIS VOTRE  
SMARTPHONE.

